

Séance du 16 juin 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

**Prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! » (2026/R09)**

Rapport : M. Alain Gonthier

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

de refuser la prise en considération du postulat de Mme Anna lamartino (PLR), intitulé « Stop à l'impasse idéologique sur la rue de Lausanne ! » et de considérer cet objet comme classé.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2026**.

Pour extrait conforme le 17 juin 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet  
Présidente



Carole Dind  
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Carole Dind, Secretary.

Séance du 16 juin 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

**Demande de crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.—/TTC pour le réaménagement de la place du Marché (2026/P20)**

Rapport : Mme Sarah Tobler

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 20/2026, du 27 avril 2026, concernant la demande de crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.—/TTC pour le réaménagement de la place du Marché,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage complémentaire de CHF 4'700'151.-/TTC pour le réaménagement de la place du Marché ;
2. de financer cette dépense, imputée sur le compte de bilan dédié « Investissements du patrimoine administratif », par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2026 d'un montant de CHF 290'540.-, sur le compte N° 420.3669 en lien avec les mesures des commerçantes et commerçants ;
4. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
  - par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 230'000.- sur le compte au bilan N° 9282.440.01 « Fonds de réserve d'investissements futurs pour la gestion des déchets » ;
  - par un amortissement annuel de CHF 223'600.- pendant 20 ans.

Adopté à la majorité (un avis contraire et quinze abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2026**.

Pour extrait conforme le 17 juin 2026.

Marion Houriet  
Présidente



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Carole Dind  
Secrétaire



Séance du 16 juin 2026

Présidence : **Mme Marion Houriet**, présidente

**Demande de crédit complémentaire de CHF 599'000.—/TTC pour financer les études du projet de réaménagement de la place du Marché (2026/P21)**

Rapport : Mme Sarah Tobler

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis N° 21/2026, du 27 avril 2026, concernant la demande de crédit complémentaire de CHF 599'000.—/ TTC pour financer les études du projet de réaménagement de la place du Marché,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 599'000.— /TTC pour financer les études complémentaires du projet de réaménagement de la place du Marché ;
2. de financer cette dépense, imputée sur le compte de bilan dédié « Investissements du patrimoine administratif », par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
  - par un prélèvement en une seule fois d'un montant de CHF 120'000.— sur le compte au bilan N° 9280.11 « Fonds de réserve des égouts » ;
  - par un amortissement annuel de CHF 47'900.— pendant 10 ans.

Adopté à la majorité (un avis contraire et onze abstentions).

Ainsi délibéré en séance du **16 juin 2026**.

Pour extrait conforme le 17 juin 2026.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

Marion Houriet  
Présidente



Carole Dind  
Secrétaire

